

**PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN /
MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)**

RAPPORT DU COMITE D'AUDIT INTERNE

Premier trimestre 2018

(Période d'activité du 01 janvier au 31 mars 2018)

RAPPORT DU COMITE D'AUDIT INTERNE

Premier trimestre 2018

Le comité d'audit s'est réuni le 31 mai 2018 sur convocation de son vice président.

Les travaux du comité d'audit, sur le premier trimestre 2018, ont été menés conformément aux missions qui lui ont été confiées :

- évaluer la gestion financière du budget projet bailleur alloué à l'institut et leur conformité avec les règles et manuels de procédures en vigueur ;
- évaluer la passation des marchés du budget projet bailleur alloué à l'institut et leur conformité avec les règles et manuels de procédures en vigueur ;
- évaluer et valider les rapports de l'auditeur interne ;
- formuler les recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

Le comité est composé des membres suivants :

- M. DIOMANDE N'Vassoikié, Président (décédé le 24 mai 2018)
- Mme GUEYES CRITIE Désirée, Vice-Présidente
- M. KOFFI Kouakou Landry, Membre
- M. ADOU Arsène, Membre

Tous les membres du comité sont indépendants.

Suivi des travaux menés par l'auditeur interne

Une synthèse de l'audit réalisé dans le cadre du projet CEA/MEM a été présentée au comité lors de la séance du 31 mai 2018. Les principaux constats tirés des audits ainsi que les recommandations émises par la mission d'audit interne de 2017 ont été à l'ordre du jour.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation des marchés et de gestion financière du projet CEA /MEM.

1. La passation des marchés

Le comité a pris connaissance du rapport d'évaluation de la passation des marchés et leur conformité avec les règles et manuels de procédures.

Les résultats des travaux menés au cours de la période visée dans le présent rapport ont montré que, de manière générale, les contrôles et procédures internes étaient établis et fonctionnaient.

Les recommandations adressées au responsable sont actuellement mise en œuvre, ce qui renforcera encore la capacité de l'unité de gestion du projet CEA à remplir son mandat.

2. La gestion financière

Le comité a pris connaissance du rapport d'évaluation de la gestion financière et leur conformité avec les règles et manuels de procédures

2.1. La gestion comptable

Le comité n'a pas décelé de dysfonctionnement majeur. Toutefois le comité a conclu que le dispositif de contrôle interne présent au sein du processus était d'un niveau satisfaisant.

Le responsable a approuvé et a accepté de suivre les recommandations.

2.2. La gestion budgétaire

Le comité a recommandé au responsable de veiller au respect des lignes budgétaires et pour toutes modifications de se référer aux règles de gestion du projet CEA.

Le responsable a suivi les recommandations. Les dépenses ont été correctement imputées aux lignes budgétaires du projet CEA – MEM.

En conclusion, le comité d'audit a passé en revue et approuvé le rapport d'audit interne. Aucun problème n'a été relevé en ce qui concerne le travail de passation de marché et de gestion financière du projet CEA / MEM, les contrôles internes sont jugés suffisants et leur fonctionnement est jugé bon, et il a été fourni l'assurance que les risques sont gérés et que les objectifs du premier trimestre sont remplis.

Yamoussoukro, le 31 mai 2018

Rapport signé par les membres du comité d'audit

Mme GUEYES CRITIE Désirée, Vice-Présidente



M. KOFFI Kouakou Landry, Membre



M. ADOU Arsène, Membre

